

Réf: Dossier 312163

Avis de constitution

SOCIETE « UYAMO COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN MARCORY SICOI, DERRIERE LE
GRAND MARCHÉ A COTE DE LA PHARMACIE MANDIHANA,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UYAMO COTE D'IVOIRE »

Objet : Livraisons, Prestation de service, Divers .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY SICOI, DERRIERE LE
GRAND MARCHÉ A COTE DE LA PHARMACIE MANDIHANA,
Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M GUEIA SEDE ACHILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02410 du 15/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28898/GTCA/RC/2024 du 15/05/2024

